

A RETENIR

Cresson : augmentation des larves de chironomes – présence de pucerons, chrysomèles du cresson et pupes de la mouche du cresson.

CRESSON

RAVAGEURS

- CHIRONOMES**

Même si des captures des chironomes adultes sont enregistrées sur tous les sites du réseau, les intensités de captures sont plus faibles que lors du précédent relevé. On ne comptabilise en moyenne que 1,1 individu contre 4,35 individus il y a 15 jours.

Des nuées de chironomes, en quantité assez importante, ont été observées au-dessus des bassins sur la majorité des sites.

	nombre moyen de chironomes capturés en cuvette	
	semaine 44	semaine 46
Moigny s/Ecole	2	1,0
Maisse	4	1,3
D'Huisson-Longueville	0	1,0
St Hilaire	12	0,3
Méréville	4	2,0



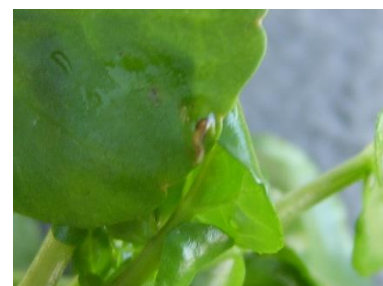
Chironome adulte (Fredon IDF)

les larves de chironomes, avaient été observées lors du précédent relevé dans 2 des 5 sites. Cette semaine, les infestations sont en augmentation et touchent tous les sites avec des infestations allant de 10 à 45% de pieds touchés (voir tableau).

L'augmentation des larves de chironomes est en corrélation avec l'augmentation des adultes lors du précédent relevé (voir graphique ci-dessous).

Evolution du nombre de larves de chironomes

	semaine 44				semaine 46			
	0	1	2	3	0	1	2	3
	Moigny s/Ecole	100%	0%	0%	0%	70%	30%	0%
Maisse	100%	0%	0%	0%	90%	10%	0%	0%
D'Huison-Longueville	100%	0%	0%	0%	80%	20%	0%	0%
St Hilaire	95%	5%	0%	0%	55%	45%	0%	0%
Méréville	85%	15%	0%	0%	70%	25%	5%	0%



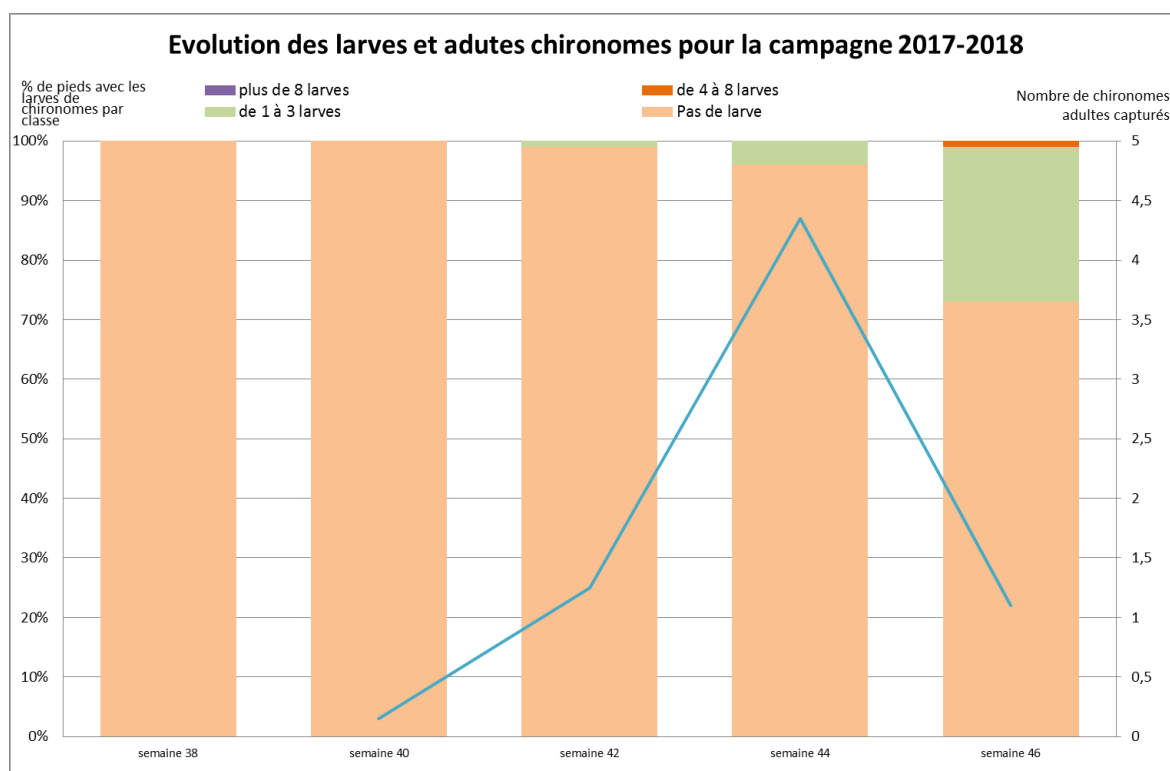
Larves de chironomes (Fredon IDF)

0 : aucune larve

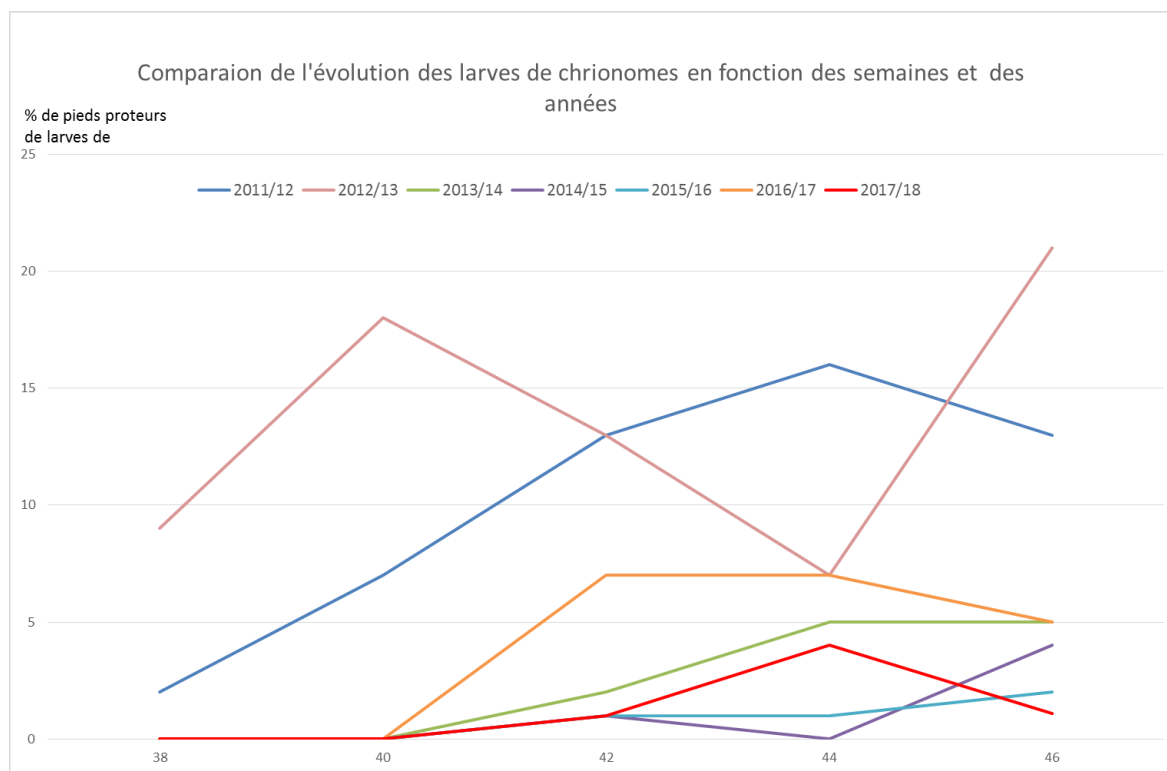
1 : entre 1 et 3 larves par pied

2 : entre 4 et 8 larves par pied

3 : plus de 8 larves par pied



Par rapport aux années précédentes, les infestations des larves de chironomes sont les plus basses observées depuis le début des suivis, pour la même période.



Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve. Les Quatre sites dépassent le seuil indicatif de risque.

A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes est fort.

- **LA CHRYSOMELE DU CRESSON, *PHAEDON COCHLEARIAE***

Des chrysomèles adultes du cresson ont été observées à D'Huisson-Longueville dans un bassin. Des dégâts sont également observés sur certains bassins de cette cressonnière ainsi qu'à Moigny sur Ecole. Aucune larve n'a été observée.



Chrysomèle du cresson

Le risque chrysomèle est faible à modéré, surveillez vos bassins. La lutte peut se faire par élévation du niveau de l'eau et écumage des insectes.

- **PUCERONS VERTS, *MYZUS PERSICAE***

Des pucerons ont été observés à Maisse dans un bassin avec 20% de pieds touchés. Les populations ne sont pas importantes. Toutefois, la présence prolongée des pucerons dans les bassins peut induire l'apparition de virus, notamment celui de la mosaïque du cresson. A suivre.

Le risque à ce jour est faible.

- **MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia sp***

Cette semaine à Moigny sur Ecole et Maisse, des pupes de la mouche du cresson sont observées avec respectivement 2 et 1 bassin touchés. Le premier site compte en moyenne 10% des pieds avec des larves et le second, 5%.

Pour rappel, l'adulte pond les œufs sur les tiges du cresson lors de période chaude. La larve creuse la tige la rendant plus fragile à la cassure favorisant un port couché du cresson défavorable à la pousse. Les trous



Pupe de la mouche du cresson (Fredon IDF)

laissés par la larve permettent également à certaines maladies comme le *Spongospora subteranea Nasturtii* de se développer.

MALADIES

• LA MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, *SPONGOSPORA*

Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue ont été observés sur la majorité des cressonnières du réseau d'épidémiosurveillance avec des infestations allant de 5 à 20% de pieds faiblement touchés. Lors du précédent relevé, aucun symptôme n'avait été observé.

Evolution de la maladie de la racine crochue

	semaine 44				semaine 46			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Moigny s/Ecole	85%	15%	0%	0%	50%	45%	5%	0%
Maisse	95%	5%	0%	0%	60%	40%	0%	0%
D'Huison-Longueville	90%	10%	0%	0%	50%	50%	0%	0%
St Hilaire	80%	20%	0%	0%	75%	25%	0%	0%
Méréville	85%	15%	0%	0%	100%	0%	0%	0%

0 : pas de pieds malades

1 : pied faiblement touché par la maladie

2 : pied moyennement touché par la maladie

3 : pied fortement touché par la maladie

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Réseau d'Observations : Chambre d'agriculture de Seine et Marne, Chambre interdépartementale d'agriculture Île de France, FREDON Île de France

Rédaction : la Chambre d'agriculture de Seine et Marne : Marc Willenbacher, Serge Mercier.

Comité de relecture : SRAL, FREDON, Chambre interdépartementale d'agriculture Île de France. Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.